



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-cinq**

**Le Vingt Quatre Février à 19 heures 00**

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique  
sous la présidence de

Monsieur de **CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

**M. de CHABANNES. M. BOUCHET. M. BRUNIAU. Mme CHERVIN.  
Mme SAVEY. M. FERBOS. Mme AUBIN. M. ROUSSILHE.  
M. GANTHER. Mme COLLANGE. M. BODIN. Mme PÉRICHON.  
M. HUSSON. M. BOUTONNAT.**

Formant la majorité des membres en exercice.

**DATE DE  
CONVOCAION  
2025**

**DATE D'AFFICHAGE  
2025**

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 21  
PRESENTS : 14  
VOTANTS : 18**

### Excusés :

- Mme QUATRESSOUS, pouvoir à Monsieur de CHABANNES,
- Mme JEUNE, pouvoir à Madame CHERVIN,
- M. TALABARD, pouvoir à Monsieur BOUCHET,
- Mme Annie MINARD de CHABANNES, pouvoir à Madame AUBIN.

### Absents :

- Mme MOUILLÈRE,
- Mme VAZ,
- M. MARTIN.

**Monsieur Jérôme BOUTONNAT a été élu Secrétaire.**

**OBJET : DEMANDE  
DE SUBVENTIONS  
FONDS VERT  
RÉHABILITATION  
IMMEUBLE EN  
CENTRE VILLE.**

Monsieur le Maire expose que la Maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation d'un immeuble en Centre Ville a présenté l'Avant projet Sommaire le 14 février 2025. Au stade APS, il est question de réhabiliter les commerces au rez de chaussée sur des travaux de simple rafraîchissement et de créer des logements à l'étage : 2 appartements en duplex un T2 et un T3.

Le montant estimatif des travaux est à ce stade de 469 700 € HT.

Aussi afin de financer ce projet qui donnera lieu à des travaux importants de rénovation énergétique, Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention Fonds Vert.

Le coût total des travaux, maîtrise d'œuvre comprise, est de 505 059,21 € HT.

Le plan de financement serait établi comme suit :

Fonds Vert (30% sur le montant de travaux) : 140 910,00€

LEADER (23%) : 120 000,00 €

RCVCB (23%) :	118 607,76 €
Autofinancement (24%) :	125 541,45 €

Après avoir entendu ces explications, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à déposer une demande de Fonds Vert sur le volet rénovations énergétiques concernant les travaux de réhabilitation d'un immeuble en centre-ville.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
Jacques de CHABANNES,  
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture  
de VICHY, le

- 7 MARS 2025

Le Maire,

Publié ou Notifié

le : 25 FEV. 2025

Accusé de réception de la télétransmission  
le :

